

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2013

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - DEREAT JY. – DURAND A. - HENRY B. - FREMONT L. - LE FOLL M. – THOMAS D. (Adjoints) – ANGER M. – BOULANGE F. - CREEL G. – GUENNIC MT. - JONET S. - LE BAIL J. – LE GUILLOU G. - LE VEZOUET JP. –MORICE Y. - RINFRAY B.

ABSENTS EXCUSES :

- M. LE GUILLOU G. qui donne pouvoir à M. HENRY B.
- Mme MABIN B. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.

ABSENTS :

- M. JACOB JL.
- Mlle MARTIN E.
- M. MORISSEAU M.

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance

Avant de débiter la séance du conseil municipal, M. le Maire accueille les enfants de la Commission Municipale des Enfants. Après un rapide tour de table permettant à chacun de se présenter, M. le Maire fait une présentation du rôle de l'assemblée et du fonctionnement.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire propose qu'à l'examen de chaque question, une suspension de séance permette aux membres de la CME qui le souhaitent de prendre la parole.

I Approbation du PV de la dernière séance

M. le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le PV du conseil du 28 janvier 2013. Aucune remarque n'est formulée, le PV est approuvé à l'unanimité.

II Dossier DETR 2013

M. Marcel LE FOLL explique que la demande de subvention DETR pour la construction des vestiaires du stade du Rucaër n'a pas été obtenue en 2012. Le coût estimatif s'élève à 219 500 €HT. Ainsi, le conseil est-il sollicité pour demander à nouveau cette subvention. Ce dossier doit être déposé avant le 1^{er} mars (réponse dans un délai de 2 mois). Le montant de la DETR s'élèverait à 54 875 €

M. Bernard HENRY souligne l'importance de ce projet, au vu de la fréquentation importante de cette structure, utilisée par En Avant, le stade Charles-de-Blois, l'AS Pabu, la gendarmerie..., et la nécessaire mise aux normes des équipements.

M. Joël LE BAIL ajoute que ce projet est attendu depuis longtemps par les différents

utilisateurs.

M. Yves MORICE demande si le projet se réalisera, même si la subvention n'est pas attribuée. M le Maire répond que cette construction s'effectuera, car elle répond à une forte attente.

La CME intervient pour préciser que lors des matchs, les joueurs ne disposent pas de place pour se changer et manifeste sa satisfaction par rapport au projet envisagé. Ils seraient également heureux d'offrir des conditions d'accueil décentes à leurs adversaires.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette demande de subvention.

III Programme actes – transmission des actes des collectivités locales soumises au contrôle de la légalité (télétransmission)

M. Loïc FREMONT informe que, par délibération du 13 décembre 2010, le conseil municipal avait autorisé la télétransmission de différents documents à la sous-préfecture. Ce système peut être étendu pour les documents budgétaires.

M. Loïc FREMONT précise qu'il vient de participer ce jour à une réunion du comité syndical d'E-Megalis organisée en visio-conférence. A l'avenir, « les supports papiers » n'existeront plus, et les transmissions ainsi que l'archivage ne se feront que par internet.

La CME souligne l'économie de papier réalisée.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'avenant à la convention pour la télétransmission des documents budgétaires à la sous-préfecture.

IV Questions diverses

Ecole du Croissant

M. Jean-Yves DEREAT informe que la livraison de la classe maternelle petite section est opérationnelle. L'ensemble de la construction sera livrée courant juin, juillet 2013.

M. Jean-Yves DEREAT propose une visite des nouveaux locaux à l'ensemble des élus présents : le samedi 2 mars à 11 H.

Rythmes scolaires

M. Jean-Yves DEREAT fait le point sur les rythmes scolaires à savoir 4,5 jours de classe par semaine, soit 180 jours d'école sur l'année scolaire, au lieu de 140 jours actuellement.

La CME, dans son ensemble, désapprouve cette nouvelle mesure. En effet, le mercredi matin est un jour de repos et permet de se consacrer à diverses activités sportives.

M. le Maire ajoute qu'il est souhaitable que cette réforme soit reportée en 2014 et propose que les communes de Guingamp Communauté, à l'exclusion de la commune de Guingamp, se regroupent afin de trouver des solutions.

M. Jean-Yves DEREAT souligne le coût de cette mesure pour les collectivités. M. Marcel LE FOLL précise que pour la ville de St-BRIEUC, le coût s'élèverait à 500 000 €

Exposition de Mme Katia LE GUYADER à la Mairie

M. Bernard HENRY informe que l'exposition de Mme Katia LE GUYADER se tient à la mairie jusqu'à la mi-mars.

Journée de la Femme

Mme Sylvie JONET fait part des différentes manifestations organisées à Pabu à l'occasion de la journée de la Femme :

- 9 Mars : concert à l'église de Marthe VASSALO, et atelier de relooking
- Film au cinéma « les Baladins »
- Pièce de théâtre à Grâces
- Atelier de bricolage à Bricomarché
- Repas des femmes

M. le Maire adresse ses remerciements à Mme Sylvie JONET pour le travail réalisé lors de cette manifestation.

Informations

ZAC St-Loup

M. le Maire informe que l'avis du commissaire enquêteur est favorable, assorti de quelques réserves. C'est le Préfet qui doit signer la Déclaration d'Utilité Publique.

M. le Maire fait part également que le dossier d'installation éventuelle du centre de formation d'EN AVANT sur le territoire de Pabu est toujours en attente.

M. Marcel LE FOLL indique les prochaines dates pour l'élaboration du budget :

- 05 mars : commission des finances
- 18 mars : vote des subventions
- 25 mars : commission des finances
- 09 avril : vote du budget

Mme Annick DURAND informe que les cartes d'électeurs seront remises aux jeunes qui ont eu 18 ans le samedi 16 mars à la mairie.

M. Loïc FREMONT ajoute qu'une réception organisée par Guingamp Communauté a lieu le 7 mars prochain pour le lancement des travaux de la gare de Guingamp.

Avant de clore la séance, M. le Maire annonce à destination des membres de la CME la

projection d'un montage vidéo réalisé par M. Loïc FREMONT présentant quelques données sur la commune, les différents bâtiments communaux, et les principaux chantiers réalisés depuis 2001.

M. le Maire remercie vivement M. Loïc FREMONT pour la qualité de ce montage.

Les membres de la CME remercient M. le Maire et les élus de les avoir accueillis lors de cette séance de conseil.